

10 Faits divers & Justice

Escroquerie

Ses cibles étaient les responsables d'unités de police



Photo : Abel Eyeghe

Florentin Ngomo Assoumou attend d'être entendu...



Photo : Justelin Ndemezo o/ L'Union

...par le magistrat instructeur du parquet de Libreville.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Florentin Ngomo Assoumou aurait fait miroiter des véhicules réformés du Centre gabonais des élections (CGE) à plusieurs Officiers de police judiciaire (OPJ). Certains seraient même venus de l'arrière-pays jusqu'à Libreville, avant de découvrir finalement qu'il s'agissait d'une grosse entourloupe.

UN escroc présumé du nom de Florentin Ngomo

Assoumou, Gabonais âgé de 39 ans et résidant au quartier Plein-Ciel, se trouve depuis la semaine dernière en garde à vue au commissariat de police du 5e arrondissement de Libreville. L'intéressé est soupçonné de faits d'escroquerie, ayant pour victimes spécialement des personnels des Forces de police nationale (FPN). A ses cibles, il se serait présenté comme le directeur de cabinet du président de la République.

Il devrait être présenté, dans les tout prochains

jours, à un juge d'instruction pour répondre de ces actes graves.

D'après les informations recueillies sur ce dossier, Florentin Ngomo Assoumou serait parvenu à joindre au téléphone plusieurs responsables d'unités de police, avec pour objectif de leur proposer des véhicules réformés du Centre gabonais des élections (CGE). Mais pour cela, les intéressés devaient déboursier, au titre d'acompte, des sommes oscillant entre 300 à 480 mille francs, cet argent de-

vant servir, soi-disant, à l'établissement des cartes grises des automobiles en question. Les sommes ainsi réclamées devaient être envoyées dans un compte mobile.

« Certaines victimes ont mordu à l'hameçon. D'autres ont très vite senti l'arnaque. Ce qui a permis aux Officiers de police judiciaire (OPJ) du commissariat du 5e arrondissement de mettre la main sur lui », raconte une source militaire autorisée.

Au cours de son audition au poste de police, le mis

en cause a nié les faits à plusieurs reprises. Mais ce que sieur Ngomo Assoumou ignorait, c'est que les limiers détenaient le témoignage accablant du gérant d'une boutique, dans laquelle il aurait effectué des transactions sur les sommes d'argent envoyées par certaines victimes établies aussi bien à Libreville que dans l'arrière-pays.

« Pour mettre la main sur lui, il a fallu entrer en relation avec la maison de téléphonie mobile, qui a géré toutes les transactions. Ce qui a permis de localiser

plus facilement le commerçant auprès de qui les opérations se sont faites. C'est donc avec l'aide de ce dernier que Florentin Ngomo Assoumou a pu être neutralisé », a indiqué une source proche du dossier.

D'après certains renseignements communiqués par cette même personne ressource, quelques responsables d'unités de l'intérieur du pays seraient même venus jusqu'à Libreville, dans le but de récupérer les véhicules promis par le présumé escroc.

Après avoir tenté de tuer son collègue avec une tronçonneuse Un scieur bénéficie d'une liberté provisoire

SCOM
Libreville/Gabon

LA société BSE, une scierie établie à Kougouleu, dans la région de Kango, a été le théâtre d'une scène pour le moins inhabituelle entre deux de ses employés. En effet, au cours d'une dispute, Pierre Landry Moussoungou Nzaou, Gabonais d'une quarantaine d'années, se serait saisi d'une tronçonneuse, pour mettre en morceaux son collègue et compatriote Brice Matoutou. La victime s'en est sortie avec de graves blessures au thorax.

Présenté au parquet de Libreville, le mardi 11 décembre dernier, l'agresseur est rentré chez lui, contre toute attente, bénéficiant d'une liberté provisoire.

Des témoins de cette scène ubuesque racontent que celle-ci s'est produite le



Photo : Innocent MBADOUIMA

La scène a eu lieu près du village Kougouleu, dont on aperçoit ici quelques maisons.

mercredi 5 décembre 2018, au sein même des installations de l'entreprise forestière. Ce jour-là, en matinée, Pierre Landry Moussoungou Nzaou se rend à l'entrepôt et en sort une tronçonneuse. Sauf que la machine ne lui ap-

partient pas, d'autant que chaque scieur dispose de son outil répertorié au niveau du staff technique. De fait, la machine prise par Moussoungou Nzaou est celle de son collègue, Brice Matoutou, qui arrive peu de temps après sur les

lieux. Matoutou exige donc que son camarade lui restitue son outil de travail. Pour toute réponse, il s'entendra lancer, de la part de Moussoungou : « Ce n'est pas moi qui t'ai demandé de d'arriver en retard à ton

lieu de travail. » Il s'ensuit une violente dispute entre les deux travailleurs de BSE.

Non content des propos tenus par Brice, moins âgé que lui, Pierre Landry met alors la machine en marche, avec l'intention

nette de mettre en morceaux son antagoniste. Le jeune homme semble cependant avoir énormément de baraka, vu que la tronçonneuse manquera de près de le couper en deux.

« Si Brice Matoutou n'avait pas été très vigilant, en esquivant la trajectoire de la scie, son corps se serait tout simplement retrouvé coupé en deux morceaux. C'est pour cela qu'il n'a été touché qu'à la poitrine », confie un autre témoin de la scène.

Informée de la situation, la brigade de gendarmerie de Kango-centre a dépêché des éléments sur les lieux, pour procéder à l'arrestation de Pierre Landry Moussoungou Nzaou, l'employé aux vellétés assassines.

Sauf qu'au parquet, le magistrat instructeur jugera bon de le laisser en liberté provisoire.